

1455, 18 décembre – Moulins (Château).

Charles, duc de Bourbonnais et d’Auvergne, accorde une lettre de souffrance d’hommage à Guillaume Henricon, archer du corps du roi, pour certaines terres qu’ils possédaient dans les châtellemies d’Ainay-le-Château et de Germigny.

A. Original sur parchemin, signé. 310 x 80-130 mm. Paris, Archives nationales, P 1374/2, n° 2415.
ANALYSE : *Titres de Bourbon*, II, p. 316, n° 6009.

Charles, duc de Bourbonnois et d’Auvergne, conte de Clermont et de Fourez, seigneur de Beaujeu et de Chastel Chinon, per et chamberier de France, a noz amez et feaulx gens de noz comptes a Molins, savoir faisons que nous avons mis et par ces presentes mectons nostre bien amé Guillaume Henricon, escuier, archer du corps de monseigneur le roy, en respit et souffrance de nous fere les foy et hommaige qu’il nous est tenu de fere de certaine terre et chevanche qu’il a et luy appartient tant a cause de sa femme que par acquisitions par luy fetes en noz chastellenies d’Aynay et de Germigny, et generallement de tout ce qu’il tient et peut tenir en fief de nous en nostre païs et duchié de Bourbonnois et ressort d’icelluy, jusques a Pasques prouchaines venans. Si vous mandons que de noz presente grace, respit et souffrance vous fetes, laissez et souffrez ledit Guillaume Henricon joÿr et user plainement et paisiblement, sans durant ledit temps le molester ne empescher, ne souffrir estre molesté ne empesché en quelque maniere que ce soit, mais, lesdictes choses estoient pour ce prinses, saisies ou empeschees, les luy mectent ou facent mectre a plaine delivrance^(a). Donné en nostre chastel de Molins, le XVIII^e jour de decembre, l’an de grace mil CCCC cinquante et cinq.

Par monseigneur le duc,
(Signé :) Gon.

^(a) *Les luy mectent ou facent mectre a plaine delivrance : sic. Comprendre les luy mectiez ou faites mctre.*

Édition : Olivier Mattéoni et Jean-Damien Généro.

Ce document PDF a été compilé en juillet 2024 dans le cadre du programme de recherche public « Actes princiers au royaume de France (XIV^e-XVI^e siècle) », porté par le Laboratoire de médiévistique occidentale de Paris (UMR 8589 CNRS-Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne) sous la direction scientifique d’Olivier Mattéoni, professeur des universités (Paris 1), et dont les partenaires sont le Laboratoire d’Excellence « Histoire

et anthropologie des savoirs, des techniques et des croyances » (LabEx hastec), le Centre Jean Mabillon (EA 3634/ École nationale des chartes), le Centre de recherches historiques (UMR 8558/ CNRS-EHESS) et les Archives nationales de France. La transcription et l'appareil critique du présent acte sont mis à disposition sous [Licence Ouverte V 2.0](#).

Pour plus d'information, consultez le site Actes princiers (actesprinciers.huma-num.fr).